



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Séance ordinaire

Membres en exercice : 27
Présents : 21
Absents Excusés Représentés : 2
Absents Excusés : /
Absents : 4

Etaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER – Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE – Christian LANGELIN – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Angélique GOGÉ – Angélique DHINNIN – Clémence BARBIER.

Etaient absents excusés représentés : Mrs Mmes Bernard TRICOT représenté par Pascaline VITELLARO – Anthony WATTEAU représenté par Geneviève LECLERCQ

Etaient absents excusés : /

Etaient absents : Mrs Mmes Kitty DUQUESNE – Aurélie PETIT – Mmes Gaëtan GRARD – Sébastien MANCHE.

DCM_20240614 – 07 – Restauration scolaire – Dispositif de tarification sociale des cantines – renouvellement de la convention – Avenant bonus EGAlim

Afin de renouveler le dispositif de tarification sociale des cantines qui a fait l'objet d'une convention triennale entre l'Etat et la commune de Raimbeaucourt en date du 05 juillet 2021 et qui permet de bénéficier d'une subvention de 3€ par repas, il convient de renouveler la convention qui arrivera donc à son échéance le 05 juillet 2024. Il convient également de signer un avenant à ladite convention afin de demander le versement du bonus EGAlim qui témoigne de l'engagement de la commune à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la loi EGAlim et qui permet de porter la subvention à 4 € par repas.

Afin de pouvoir continuer à utiliser ce dispositif, il est proposé au Conseil municipal de renouveler la convention TSC à compter du 1er septembre 2024 et d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention ainsi que l'avenant.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
1^{ère} Adjointe,

Le Maire,

Karine SKOTAREK

Alain MENSION

Publié sur le site internet le 18 juin 2024.

Transmis au contrôle de légalité le 18 juin 2024.